



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE RESTITUTION DU PROJET ALICE  
LE JEUDI 22 AVRIL 2021 DE 14H00 À 17H00

**Etaient présents :**

	Titre	Nom	Prénom	Présence	
				Signature	visio
EPCI et SCOT (hors CLE)					
CC Bretagne Romantique	Monsieur	DUMAS	Georges		
CC Bretagne Romantique	Madame	CHESNAIS	Mélanie		
Communauté de communes Pays de Dol- Baie d	Monsieur	BELLANGER	Aurélien		
Communauté de communes de l'Ernée	Madame	ROBY	Aude		
Communauté de communes de l'Ernée	Madame	MAREAU	Stéphanie		
Couesnon Marches de Bretagne	Monsieur	HUBERT	Christian		
Couesnon Marches de Bretagne	Madame	BAGUENARD	Caroline		
Direction Départementale des Territoires et de	Madame	GUERIN	Anne		
Direction Départementale des Territoires et de	Monsieur	PIERRE	Jérôme		
DREAL Bretagne	Madame	PESNELLE	Hélène		
Fougères Agglomération	Madame	DELLINGER	Muriel		
CC Liffré-Cormier	Monsieur	Barbette	Olivier		
CC Liffré-Cormier	Madame	Théron	Margot		
Mont-Saint-Michel Normandie Agglomération	Monsieur	PIETTE	Romain		
PETR de la Baie du Mont Saint-Michel	Monsieur	LAMBERT	Gaëtan		
PETR de la Baie du Mont Saint-Michel	Madame	NOQUET	Sylvie		
PETR du Pays de Saint-Malo	Monsieur	DOUHET	Bertrand	excusé	
PETR du Pays de Saint-Malo	Monsieur	MAHIEU	Pierre-Yves	excusé	
SCOT du Pays de Fougères	Monsieur	BALLUAIS	Daniel		
SCOT du Pays de Fougères	Monsieur	SORO	David		
Val d'Ille Aubigné	Madame	JAMET	Camille		
Vitré communauté	Madame	LAMY	Annabelle		

Commission Locale de l'Eau du SAGE Couesnon Collège Elus	Titre	Nom	Prénom	Présence	
				Signature	visio
Région Normandie	Monsieur	VOGT	Pierre		
Région Pays de la Loire	Madame	DESILLIERE	Florence		
Région Bretagne	Madame	GAUTIER LE BAIL	Evelyne		
Département d'Ille et Vilaine	Madame	COURTIGNE	Isabelle		
Département de la Manche	Monsieur	DENOT	André		
Département de la Mayenne	Madame	DUCHEMIN	Françoise		
Communauté de communes du pays de Dol et de la baie du Mont-Saint-Michel	Monsieur	HERY	Jean-Pierre		
Communauté de communes de Bretagne Romantique	Madame	GUERCHE	Sandrine		
Liffré Cormier communauté	Monsieur	VEILLAUX	David		
Communauté de commune de l'Ernée	Monsieur	BUCHARD	Constant		
Fougères Agglomération	Madame	PARLOT	Cécile		
Val d'Ille Aubigné	Monsieur	LOUAPRE	Bernard	excusé	
Mont-Saint-Michel Normandie agglomération	Monsieur	BICHON	Vincent		
Vitré Communauté	Madame	BERHAULT	Marie Louise	excusée	
Couesnon Marches de Bretagne	Monsieur	EON	Jean-Yves		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	BRARD	Michel		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	COUASNON	Hubert		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	AVRIL	Henri		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	ISAMBARD	Albert		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	LEONARD	Gilbert		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	CHAPDELAINE	Rémi		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Madame	LEFEUVRE	Diana		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	JANVIER	Thomas		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	COIRRE	Jean-Pierre		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	BALLUAIS	Michel		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	BRARD	Hervé		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	FORET	Alain		
Représentants des maires d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	VASLET	Didier		
Représentants des maires de la Manche	Monsieur	NOEL	Didier		
Représentants des maires de la Manche	Monsieur	GUERIN	Jean-René		
Représentants des maires de Mayenne	Monsieur	GAHERY	Jean-Pierre		
Collectivité Eau du bassin rennais	Monsieur	PINAULT	Pascal		
Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon	Monsieur	BOIVENT	Joseph		
Syndicat Mixte du Couesnon Aval	Monsieur	HALAIS	Louis		
Syndicat Loisançe Minette	Monsieur	DESLOGES	Jean		
Syndicat départemental de l'eau de la Manche	Monsieur	RABASTE	Yann		

Collège Usagers	Titre	Nom	Prénom	Présence	
				Signature	visio
Chambre d'Agriculture de la Manche	Monsieur	LECOMPAGNON	Philippe		
Chambre d'agriculture de la Mayenne	Monsieur	ROULAND	Bruno		
Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	SALMON	Florian		
Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Saint-Malo - Fougères	Madame	LAGADEC	Marie-Claire		
Comité Départemental du canoë-kayak d'Ille-et-Vilaine	Madame	DUCOURET	Bernadette		
Eau et Rivières de Bretagne	Madame	MAUDET	Annie		
Eau et Rivières de Bretagne	Monsieur	BELLENFANT	Joël		
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Ille et Vilaine	Monsieur	LEMEE	Hervé		
Groupement des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine	Madame	FRETAY	Sonia		
La Passiflore	Madame	HARVEY	Mathilde		
La Passiflore	Monsieur	BOUREL	Gérard		
Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères	Monsieur	BERNIER	Dominique		
Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères	Monsieur	JUIGNET	Ludovic	excusé	
Section régionale de la conchyliculture de Bretagne nord	Monsieur	HURTAUD	Frédéric		
Syndicat départemental de la propriété privée rurale d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	BARBIER	François	excusé	
UFC-Que choisir	Monsieur	BELLOIR	Daniel		

Collège Etat					
Agence de l'Eau Loire Bretagne	Monsieur	Le directeur	ou son représentant		M. Patrick Luneau
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche - MISEN	Monsieur	Le directeur	ou son représentant		
Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine - MISEN	Monsieur	Le directeur	ou son représentant		M. Marc Schwager
DREAL de bassin Loire Bretagne	Monsieur	Le préfet coordonateur du bassin Loire	ou son représentant		
Office Français de la Biodiversité - Délégation régionale Bretagne	Monsieur	Le directeur	ou son représentant		
Préfecture de la Manche	Monsieur	Le préfet	ou son représentant		
Préfecture de la Mayenne	Monsieur	Le préfet	ou son représentant		
Préfecture d'Ille-et-Vilaine	Monsieur	Le préfet	ou son représentant		
Sous-préfecture de Fougères-Vitré	Monsieur	Le sous-préfet de Fougères-Vitré	ou son représentant		

Autres structures					
CRAB	Madame	Ferre Anne-Lise			
CRAB	Madame	de Baynast Valérie			
Syndicat de bassin pour l'aménagement de la riv	Monsieur	Saudrais Benoit			
Région Bretagne	Madame	Keromnès Enora			
EPTB Vilaine	Monsieur	Beduneau Gabriel			
EPTB Vilaine	Monsieur	Dunkerque Christophe			
EPTB Vilaine	Madame	Mathey Adèle			
Syndicat du Bassin versant du Couesnon	Monsieur	Duponcheel François-Xavier			
Syndicat du Bassin versant du Couesnon	Madame	Le Roy Sylvie			
Partenaires Chercheurs du Projet					
Université de Rennes 1	Madame	Mony Cendrine			
Université de Rennes 1	Madame	Lecoq Lucie			
Université de Rennes 1	Madame	Ernoul Aude			
Université de Rennes 2-CNRS	Monsieur	Houët Thomas			
Université de Rennes 2-CNRS	Madame	Rigo Roberta			
UBO	Monsieur	Bailly Denis			
UBO	Madame	Beganton Johanna			
UBO	Madame	Graner Eider			
UBO	Monsieur	Dao Teddy			

Les documents projetés lors de la réunion sont disponibles avec la version numérique du présent compte rendu sur le site internet du SAGE Couesnon : <http://www.sage-couesnon.fr/accueil/fr/reunions-cle/var/lang,FR,rub,8572.html>

Seuls les principaux échanges sont repris dans le compte-rendu.

## 1. Introduction

Nous vous remercions pour votre participation à cette réunion consacrée à la restitution de résultats du projet Européen Alice.

Le projet Alice est un projet européen INTERREG qui a démarré fin 2017 avec une durée prévue de 3 ans et demi qui a dû être prolongée du fait de la crise sanitaire de 2020. Le projet s'est terminé fin mars 2021.

L'objectif est de mettre en place un outil de gestion des paysages qui prennent en compte la biodiversité et les services éco-systémiques (notamment pour la qualité de l'eau). Les chercheurs de 4 pays (France, Irlande, Espagne et Portugal) se sont associés et ont proposé chacun un territoire d'étude. Les équipes de recherches françaises ont choisi d'étudier le bassin versant du Couesnon avec comme partenaires de terrain, le syndicat du Bassin versant du Couesnon qui s'est lui-même associé avec le Syndicat du Scot du Pays de Fougères, chargé de son côté du lien avec les autres Scot du BV Couesnon.

Le projet européen était coordonné par José Barquin, chercheur espagnol. Les référents de l'équipe de recherche côté français sont Thomas Houet du CNRS université de Rennes 1 et Cendrine Mony de l'université de Rennes 2 qui travaillent par ailleurs sur la zone atelier de Pleine-Fougères à l'aval du Couesnon. Ils ont été épaulés par d'autres chercheurs ou thésards (Gaëtan Palqua, Roberta Rigo et Lucie Lecoq et Aude Ernoult) mais aussi par ceux de l'UBO, notamment Denis Bailly aidés de Teddy Dao et Eider Graner sur la partie économie et Johanna Béganton sur le lien entre les équipes des différents pays.

Les résultats qui vous sont présentés cet après-midi concernent plus particulièrement le bassin versant du Couesnon. 3 parties distinctes vont vous être présentées.

Nous avons décidé d'inverser en partie l'ordre du jour et de commencer par le travail de Cendrine Mony (Lucie Lecoq et Aude Ernoult) qui aborde la question de la biodiversité, de la trame verte et bleue de manière plus concrète avec des résultats intéressants concernant le bocage et les prairies permanentes (hors zones humides)

Puis, nous aurons l'intervention de Thomas Houët qui nous présentera les résultats du projet à l'échelle du bassin versant du Couesnon, c'est-à-dire l'impact de plusieurs scénarios d'aménagement du territoire sur la biodiversité et la ressource en eau. Et nous terminerons par la présentation des résultats de l'enquête menée auprès des habitants du bassin versant du Couesnon par Teddy Dao et Eider Graner, encadrés par Denis Bailly et qui portaient sur la perception des enjeux environnementaux et le consentement à payer pour répondre à ces enjeux.

## 2. Zoom sur la biodiversité des prairies permanentes (hors zones humides) dans différents contextes paysagers sur le BV Couesnon et lien avec le microclimat,

*Cendrine Mony, maitre de conférences à l'université de Rennes I, animatrice de la zone atelier située à Pleine-Fougères et ses collaboratrices (Lucie Lecoq, thésarde, Aude Ernoult, co-encadrante)*

Mme Le Roy : Pouvez-vous revenir sur les chiffres concernant l'effet compensateur des haies sur la biodiversité des prairies permanentes et par ricochet sur leur productivité ?

Mme Mony : Plus y a une diversité de plantes, plus la production est importante. Toutefois on a mesuré que plus y a de prairie, moins la production des prairies est importante alors que plus y a de haies, plus la production des prairies est importante. Les effets des deux facteurs se compensent dans les situations étudiées : dans le cas où on a 3.5% de haies, cela permet de compenser l'effet d'une part de 30% de prairies.

M. Bernier : avez-vous noté des différences entre les pratiques bio et non bio ?

Mme Mony : Non mais en effet, il faudrait analyser les pratiques. Nous n'avons pas eu le temps d'aller jusque-là dans le cadre de ce projet.

Mme Lefeuve : Il y a sans doute un effet de la situation de la prairie dans l'exploitation. Si elle est située près du siège par exemple, elle est régulièrement pâturée et donc productive. Pour autant l'image satellite risque de révéler un couvert pas très important.

M. Dumas : on observe de plus en plus de céréales dans nos campagnes. Quelle influence cela a-t-il sur la biodiversité ?

Mme Mony : Vous aurez la réponse dans la présentation de Thomas Houet.

M. Schwager : vous n'avez pas noté d'effet du paysage sur le microclimat ? le bocage est pourtant reconnu comme ayant un effet brise-vent, d'ombrage de stockage de carbone...

Mme Ernoult : Oui, la recherche a montré depuis longtemps l'effet positif des haies sur le climat mais à une échelle plus large. Ici, on a cherché à regarder leurs effets à l'échelle de micro-paysages. Mais avec une année de données, il n'y a pas de tendance qui se dessine. Toutefois, le dispositif sera conservé pendant encore quatre ans.

Mr Delaunay : Lorsque que vous parlez de biomasse des prairies, vous parlez de volume exporté ou de biomasse générale ? avez-vous regardé le type de végétaux ? Dans le domaine agricole, on connaît bien la biomasse exportée par telle ou telle prairie ou parcelle agricole. On sait qu'on est capable d'exporter entre 9 et 10 tonnes de MS/ha prairie, pour le maïs, 17 tonnes de MS et les betteraves, 25 tonnes de MS. Pour les prairies, un agriculteur peut sortir la même quantité que ce soit en pâturage ou fauche, quand elles sont bien menées. Concernant les haies, on sait qu'on va avoir moins de productivité en bordure de haie mais l'avantage des haies c'est que ce sont des abris des auxiliaires. C'est un cercle vertueux. Les bio l'ont compris depuis longtemps. Les oiseaux vont faire le travail à la place du pulvérisateur.

Mme Lefeuve : vous avez étudié l'impact du micro climat sur un même site avec des paysages différents. Mais il y a bien d'autres facteurs, comme la topographie, qui entrent en compte. Est-ce qu'il ne risque pas d'y avoir un effet ville ou forêt... ?

Mme Mony : Les mailles ne sont pas à côté de ville. On a essayé d'avoir des paysages éloignés de facteur importants comme les villes ou les forêts. Toutefois, en effet à ce stade on ne peut que

constater que des facteurs majeurs comme la topographie ont plus d'effet que le type de paysage local.

M. Salmon : pour revenir sur les propos concernant l'agriculture, il ne faut pas opposer les systèmes de production. Sur Luitré, où j'exerce en conventionnel on est dans une politique d'entretiens des haies. Sur Javené, on replante. Donc ce n'est forcément le bio qu'il faut mettre en avant. Le conventionnel prend aussi en compte les haies.

Mr Boivent : Il me semble que vous sous-estimez la productivité d'une prairie en ne prenant en compte que ce qui se passe en surface. Or il faut aussi considérer la production de biomasse souterraine, d'humus qui est plus importante au niveau des prairies permanentes qu'au niveau des cultures. Et ce point va être important pour la quantité d'eau.

Mr Pinault : Vous êtes-vous rapprocher de la zone atelier de Pleine-Fougères qui avait publié une étude intéressante sur l'intérêt du Bocage ?

Mme Le Roy : Mme Mony est directrice de la zone ateliers de Pleine-Fougères et M. Houët en est le directeur adjoint.

Mme Mony : je suis bien consciente que la méthode utilisée pour estimer la biomasse des prairies comportent des biais, ne serait-ce que par le fait qu'elle s'appuie sur des images satellites prises à un instant t et que cela risque de défavoriser les prairies régulièrement pâturées même si on a tenu compte de plusieurs images.

Mme Le Roy : on peut, il me semble, retenir le fait que le paysage bocager (haies + prairies), plus il est dense, plus il a un effet positif sur la biodiversité et la productivité des prairies permanentes.

### **3. Résultats de l'impact de 5 scénarios d'aménagement du territoire sur la biodiversité (trame verte et Bleue) et la ressource en eau, Thomas Houet, Gaëtan Palka, Roberta Rigo chercheurs au CNRS-Université de Rennes II**

M. Soro : je souhaitais apporter une précision concernant la portée juridique de Trame Verte et bleue. Elle doit être seulement *prise en compte* par les SCoT. Dans un second temps, elle est prescriptive pour les PLU(i).

M. Houet : le scénario « Attractivité verte » correspond sur le plan agricole au paysage des années 1990

*Après le vote sur les résultats des différents scénarios.*

Mr Boivent : On est sur une prospective qui est loin d'intégrer toutes les données. Il y a plusieurs éléments. J'ai noté plusieurs choses qui m'interrogent sur la pertinence. « Les petites unités de méthanisation vont permettre de résorber les excédents d'effluents d'élevage » : ça ne permet pas de résoudre la problématique azotée. Ça permet juste de les rendre plus assimilable. Il ne faut pas se tromper sur données de base. Comment les agriculteurs se projettent-ils sur l'avenir de l'agriculture ? Les nouvelles générations sont plutôt sur la recherche du bien-être et en même temps on constate un agrandissement à tout, va une recherche de mécanisation pour dégager plus de temps libre. Ces données ne sont pas intégrées à votre prospective.

M. Houet : la simplification du travail est intégrée dans la baisse de la démographie agricole.

M. Boivent : vous parlez de céréalisation mais à quel prix ? L'Europe de l'Est sans doute plus compétitive.

M. Houet : on est bien d'accord que l'avenir se traduira sans doute par une agriculture à plusieurs vitesses selon la capacité agronomique des terres, le choix des agriculteurs, la démographie. Toutefois, la céréalisation est bien de l'ordre du possible. Sur le Morbihan, il y a des paysans qui rachètent 200 ha pour faire des céréales.

M. Dumas : Une chose n'a pas été analysée : c'est la méthode de consommation dans 20-30 ans. On constate, de fait, un rapprochement des citoyens vers une meilleure qualité des produits. Les scénarios m'interpellent et ne sont pas si pessimistes car les mentalités changent, de même que les habitudes de consommation et cela va obliger les agriculteurs à changer très rapidement. Personnellement, je ne crois pas trop au scénario « désert céréalier ». Dans le cadre de l'élaboration du PLUi sur Bretagne Romantique, cela n'était pas gagné de faire se rapprocher les habitants, les élus et les agriculteurs mais je crois que l'on a réussi à concilier un projet de développement agricole avec les attentes des citoyens.

Mme Lefevre : je trouve ce travail très utile et pertinent car il permet de mettre en avant plusieurs directions possibles pour le territoire et de prendre conscience des conséquences. L'approche systémique utilisée est très intéressante, elle permet la prise en compte de plusieurs enjeux et d'aborder la transition énergétique et le développement économique ; Cela nous montre notamment que la zéro artificialisation a ses limites il faut intégrer le développement agricole dans l'aménagement du territoire si on veut répondre aux grands enjeux.

Mme Le Roy : Pour précision, l'évaluation sur la quantité et la qualité d'eau ne prend pas en compte les actions de restauration des milieux aquatiques qui devront être menées au titre de la GEMAPI. Il y a donc une surestimation des impacts, en particulier pour le scénario « attractivité verte ».

Mr Bernier : Proverbe, si tu bois l'eau de vallée, respecte les lois de la vallée.

M. Luneau : je m'attendais dans les résultats à quelque chose de plus précis qui mettrait en parallèle les services systémiques rendus par les haies, zones humides, cours d'eau, prairies...

Mme Le Roy : Il y aurait dû y avoir une articulation des résultats des travaux de Cendrine Mony qui abordent les services éco-systémiques d'une partie des éléments paysagers (système bocager « haies+prairies »), avec les travaux de Thomas Houet mais cela n'a pas pu se faire pour des raisons de temps. Toutefois on a une partie des réponses en écoutant les deux exposés à la suite.

M.Soro : il faut rappeler que la TVB utilisée est celle qui a été produite dans le cadre du SCOT du Pays de Fougères. Il faut aussi souligner le travail avec les acteurs du territoire. La TVB du Pays de Fougères est de plus la plus aboutie du département d'Ille et Vilaine.

Mme Le Roy : En effet, cela n'a pas été assez souligné mais la partie TVB est issue de Terreval, outil conçu avec le bureau d'études SEGVT par le Pays de Fougères et qui a été étendue à tout le territoire du BV Couesnon pour les besoins du projet Alice. De plus, le travail sur les scénarios a été produit en atelier collaboratif auxquels ont participé de nombreux techniciens des structures compétentes en eau et environnement sur le BV Couesnon.

Mr Belloir : je regrette d'avoir été le seul représentant de la CLE à participer au projet. Heureusement les techniciens étaient là et les chercheurs ont bien pris en compte les avis et su répondre aux interrogations dans le cadre des ateliers.

Mr Pinault : on est plusieurs décideurs dans cette assemblée et il faut savoir vers où on veut aller. L'agriculture est plurielle, le territoire connaît une augmentation de sa population. Il nous faut



concevoir des politiques durables. Il y a en ce moment une redéfinition de la PAC. C'est important de s'impliquer dans l'accompagnement de cette nouvelle PAC et bien sûr, en tant qu'élu, nous avons la compétence d'aménagement à travers les documents d'urbanisme. Il aurait été intéressant de voir ce qui avait été fait en termes de prospective en 1980-1990 et de regarder si certains scénarios se sont réalisés. L'Enjeu pour le futur sera de réconcilier ces deux usages agricoles et urbains pour que ça ait un sens. Au niveau municipal, des décisions prises pour 6 ans peuvent avoir des répercussions à 30 ans. C'est important d'avoir cette vision territoriale.

M. Houet : L'avenir sera probablement une mosaïque de ces scénarios là ; le territoire du Couesnon a un certain déterminisme a pu connaître des contraintes mais aussi des atouts. Il connaît encore une mosaïque paysagère. Pour continuer le partage de connaissances, on vous propose de venir dans vos instances pour présenter les résultats de ces travaux.

**4. Résultats des enquêtes menées auprès des habitants du Couesnon sur la perception des enjeux environnementaux et le « consentement à payer » pour répondre à ces différents enjeux, Denis Bailly, économiste à l'UBO, Eider Graner et Teddy Dao, contractuels à l'UBO –**

**5. Conclusion et perspectives, M. Joseph BOIVENT président de la CLE du SAGE Couesnon**

Merci à tous les chercheurs qui, ensemble, ont apporté des éclairages sur l'importance des paysages actuels et de leurs évolutions, sur leur impact sur la biodiversité et la ressource en eau. Vient se rajouter à ça les dérèglements climatiques. Merci également aux techniciens et autres acteurs qui ont participé aux ateliers. Tout ceci nous met face à nos responsabilités d'élus et de citoyens. Le citoyen doit voir plus large que son bien-être immédiat. Face au renouvellement de la démographie agricole, la future PAC aura une grande importance. Cette étude met notamment en évidence l'importance des prairies et du bocage. Les paysages renvoient plutôt à ce qui se passe en surface mais il nous faut aussi nous intéresser à ce qui se passe en souterrain, aux conséquences des choix d'aménagement sur la ressource en eau et la préservation du sol. Merci encore à chacun.